

L'INPI À VIVA TECHNOLOGY POUR ACCOMPAGNER LES START-UP DANS LEUR STRATÉGIE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, VÉRITABLE LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ À L'INTERNATIONAL

Du 22 au 25 mai 2024, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) sera présent au salon Viva Technology pour répondre à toutes les questions en matière de propriété industrielle (PI). 10 start-up innovantes sont invitées sur notre stand D48 cette année : venez nous rencontrer !

LES TEMPS FORTS DU PROGRAMME :

- RENCONTREZ LES 10 START-UP INVITÉES SUR NOTRE STAND, QUI ONT TOUTES SU UTILISER DE MANIÈRE EXEMPLAIRE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DANS LEUR DÉVELOPPEMENT
- QUINZE ATELIERS ET DÉMOS SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL, DONT PLUSIEURS ANIMÉS EN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS (OEB) ET L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)
- DES CONSULTATIONS GRATUITES PAR DES EXPERTS DE L'INPI ET DE L'OEB
- LA DEUXIÈME ÉDITION DU PITCH CONTEST INPI x FRENCH TECH TREMPLIN, PROGRAMME EN FAVEUR DES TALENTS ISSUS DE LA DIVERSITÉ



Rencontrez nos experts sur le stand D48

Marques, brevets, dessins et modèles, Soleau... nos experts répondront à toutes vos questions sur notre stand D48, sans rendez-vous, du mercredi au samedi, de 9h à 18h (ou sur notre stand en ligne, sur rendez-vous). Pour la première fois, un expert de l'Office européen des brevets (OEB) sera présent à nos côtés : l'occasion de mieux comprendre les enjeux de la propriété industrielle dans les processus d'innovation mais aussi dans sa dimension européenne et internationale.

Assistez aux ateliers INPI sur notre stand ou en live sur nos réseaux sociaux

JOUR 1 - MERCREDI 22 MAI :

- 11h15 à 11h45 : **Dater ses secrets de fabrication (ou son code) grâce à Soleau**
Animé par Joris Reppert, directeur du Département Administratif INPI.

- 14h15 à 14h45 : **Levée de fonds et propriété industrielle : un duo gagnant**

Animé par Marie Fichet, chargée d'affaires INPI ; Chantal Corbet, membre fondateur et administrateur de Defense Angels, et Alexandre Simon, responsable propriété industrielle de la *start-up* Enterome.

- 15h15 à 15h45 : **IA générative : impacts et perspectives en matière de propriété intellectuelle**

Animé par Candice Charbit et Victor Barré, chargés d'affaires INPI, et Julie Carel, avocate associée chez Momentum Avocats.

- 16h15 à 17h15 : **"L'heure des démos"**

Découvrez les *start-up* Black Line, Bysco, DigitaLandMarks, Skweel et Synegram.

JOUR 2 – JEUDI 23 MAI :

- 10h00 à 10h30 : **IA & brevet : évolution ou révolution ?**

Animé par Lauriane Delaye, Damien Filippini et Matthieu Azzopardi, ingénieurs brevets INPI.

- 11h00 à 11h30 : **Des services gratuits pour analyser votre environnement technologique**

Animé par Sandrine Ammann, Division des bases de données mondiales OMPI, et Guillaume Brunel, chargé d'affaires INPI.

- 14h15 à 14h45 : **Start-up : pour éviter la contrefaçon, pensez à protéger vos créations !**

Animé par Stéphanie Leguay, coordonnatrice du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC), et Amir Reza Tofghi, président de la Commission innovation CPME.

- 14h55 à 15h55 : **Pitch contest INPI x French Tech Tremplin au *pitch studio***

Plus de détails dans la rubrique ci-dessous *Découvrez les start-up participantes au pitch contest INPI x French Tech Tremplin.*

JOUR 3 - VENDREDI 24 MAI :

- 10h00 à 10h30 : **Vous avez un marché européen ? Pensez à protéger votre innovation avec un brevet unitaire !**

Animé par Jonathan Witt, chargé de mission affaires internationales INPI et Yann Ménière, chef économiste OEB.

- 11h00 à 11h30 : **Se développer au Japon : quid de votre propriété intellectuelle**

Animé par François-Xavier de Beaufort, directeur de l'action économique INPI ; Amandine Montredon, conseillère régionale INPI au Japon ; Masanori Katsura, *Deputy commissioner* de l'Office Japonais des Brevets (JPO) ; et Raphael Keller, chef du service économique de l'Ambassade de France à Tokyo.

- 14h15 à 14h45 : **Développement à l'international : pensez à protéger ses créations !**

Animé par Christine Bonvallet et Ali Jazairy, Division de la coopération internationale de l'OMPI, et Philippe Marcel, chargé d'affaires INPI.

- 15h15 à 15h45 : **Protéger les nouveaux types de marques et protéger ma marque dans le métavers**

Animé par Alexandra Basso, chargée d'affaires Propriété Industrielle INPI ; Benoît Motteau, responsable du pôle marques INPI et Xavier Près, avocat spécialisé en propriété intellectuelle au cabinet Varey Près Killy.

- 16h15 à 17h15 : **"L'heure des démos"**

Découvrez les *start-up* Atmosgear, Bye Blues, Kignon, Floatee et Post Industrial Crafts.

JOUR 4 – SAMEDI 25 MAI :

- 10h00 à 10h30 : **Juriste marques : un métier pour moi ?**

Animé par Florian Brunelle et Anne-Sophie Guillou, juristes marques INPI

• 11h00 à 11h30 : **Innovez ! L'inventivité n'a pas d'âge en partenariat avec Science et Vie Junior**
Animé par Elisabeth Thivend, ingénieure brevets à l'INPI ; Michaël Friess, directeur général chez Jumbo Mana et lauréat du concours Innovez en 1996 et Etienne Roisin, gagnant du prix 2023 « Innovez pour la planète ».

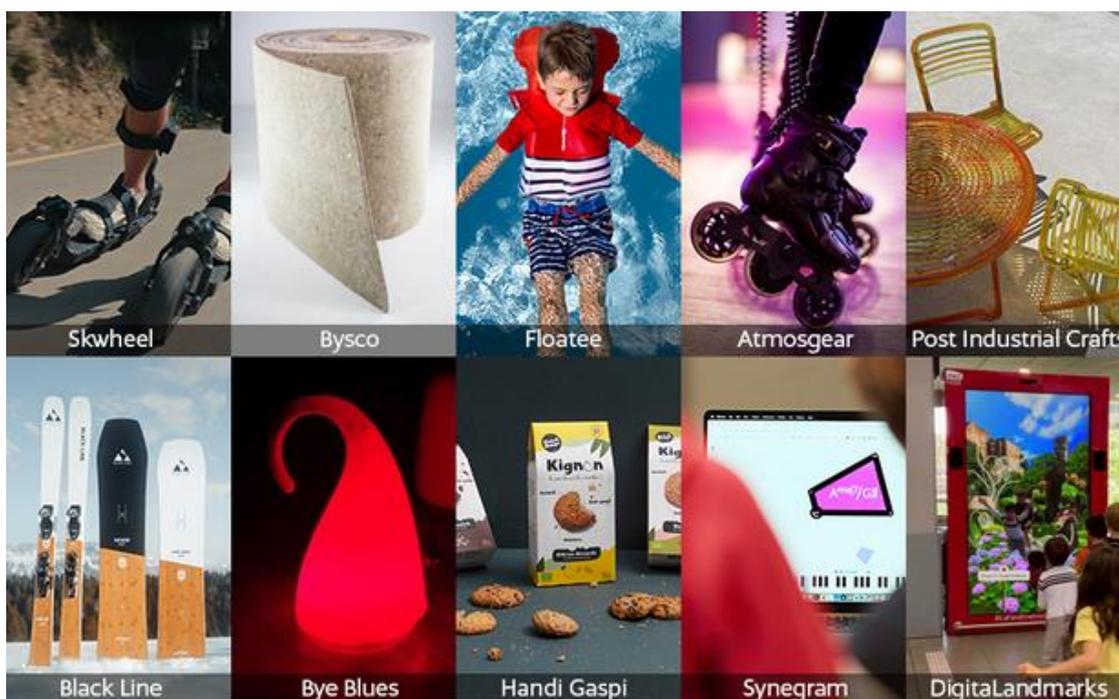
• 14h15 à 14h45 : **Women in Tech : ingénieure brevet, un métier pour moi ?**
Animé par Elisabeth Thivend et Chloé Bernard, ingénieures brevets INPI.

• 15h15 à 15h45 : **Data scientist... à l'INPI ?**
Animé par Amani Abdelkrim et Guillaume Gay, *Data scientist* INPI

Échangez avec les 10 start-up innovantes présentes sur notre stand

Snowboards, mobilier urbain, skis 100% électriques, tee-shirt anti-noyade, rollers connectés... **10 start-up sont à découvrir et à écouter lors des démos en clôture de chaque journée :**

- [ATMOSGEAR](#) : les premiers *rollers* électriques au monde !
- [BLACK LINE](#) : des fixations rotatives pour snowboardeurs tout confort
- [BYSCO](#) : des solutions pour la transition environnementale des matériaux
- [BYE BLUES](#) : une lampe qui préserve le bien-être des jeunes parents
- [DIGITALANDMARKS](#) : être vu, entendu et retenu grâce à la fenêtre immersive
- [FLOATEE](#) : le tee-shirt qui protège les enfants de la noyade et du soleil
- [KIGNON](#) : petits biscuits, maxi impact social et environnemental
- [SKWHEEL](#) : les skis 100% électriques
- [SYNEGRAM](#) : révolutionner l'éducation musicale grâce à l'IA
- [POST INDUSTRIAL CRAFTS](#) : l'impression 3D robotique grand format de plastique recyclé : un artisanat numérique



Découvrez les start-up participants au Pitch contest INPI x French Tech Tremplin

Pour la deuxième année consécutive, l'INPI organise en collaboration avec le programme French Tech Tremplin un Pitch Contest, en faveur des talents éloignés de l'entrepreneuriat. Ce *pitch contest* aura lieu le jeudi 23 mai de 14h55 à 15h55 au *pitch studio*.

5 jeunes pousses issues du domaine sportif, toutes accompagnées par l'INPI, ont été sélectionnées pour participer au concours. Retrouvez les interviews des dirigeants sur notre site inpi.fr :

- [ELDA TECHNOLOGY](#) : révolutionner la gestion des domaines skiables
- [SHAPE EAT](#) : offrir aux sportifs une expérience alimentaire optimisée
- [SPORTYPLAY](#) : un jeu de sport révolutionnant le fitness
- [TEEDUP](#) : proposer aux entreprises des rencontres avec des sportifs de haut niveau
- [TOOG](#) : la plateforme de réservation de loisirs en last-minute

A l'issue des *pitchs*, notre jury d'experts désignera une start-up lauréate parmi elles. Celui-ci est composé de : Julie Zerbib, responsable du pôle actions partenariales à l'INPI ; Marine Fontugne, responsable du programme French Tech Tremplin, Ursula Madjo, responsable immersion innovation internationale à Bpifrance et Wiebke Hinrichs, analyste technologique à l'Office européen des brevets.

Les jeunes pousses seront évaluées selon cinq critères, et chacune d'elle disposera de trois minutes pour présenter son projet, en anglais.



Les critères de notation :

- La qualité de la stratégie de propriété intellectuelle
- L'ambition de développement à l'international
- La responsabilité sociétale du projet.
- La maturité du projet
- La force de conviction du pitch

La dotation pour la start-up gagnante :

- Un accompagnement personnalisé de l'INPI
- Des pass gratuits pour Viva Technology 2025 et la possibilité d'exposer sur le stand de l'INPI
- Une invitation à la cérémonie des Trophées INPI 2024, qui récompense des PME et start-up illustrant l'innovation à la française, avec un accès au networking et la possibilité d'exposer le jour de la cérémonie

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contact presse

Amaria Lahmri | alahmri@inpi.fr | 01 56 65 81 81 | 07 50 15 20 81